Envoyé en préfecture le 03/09/2026
Reçu en préfecture le 03/09/2026
Publié le
ID : 035-213501653-20260902-2026_66-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de MARCILLÉ-ROBERT

Département d'Ille et Vilaine, Arrondissement de Fougères-Vitré

Séance du 02 septembre 2026

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15
Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 15
Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 15
Quorum réuni
Date de la convocation : 27-08-2026
Date d'affichage : 27-08-2026

L'an deux mil vingt-six, le deux septembre à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie sous la présidence de Madame BOISNARD Véronique, maire.
Etaient présents : BOISNARD Véronique, RESTIF Benjamin, COLAS Isabelle, LEPAGE Jérôme, LOAEC Gwénaëlle, CADIEU Stéphane, BEAUPERIN Philippe, FAUCHON Pierrick, AOUSTIN Sylvie, RICORDEL Mélina, BIGOT Romain, CORNEE Clémence, BLANCHET Vanessa, ALEXANDRE Elsa, BIGNON Pablo

Absents
Absents excusés :
Pouvoirs :

A été élu secrétaire de séance : CADIEU Stéphane

Délibération n° 2026-66

Voirie : Devis pour la remise en état de la route au lieu-dit Clinchamp

La commission voirie s'est réunie le 10 juin dernier pour étudier et prioriser les travaux de voirie sur la commune en fonction du budget voté pour 2026.
Aux vues des montants des devis, la commission propose de faire les travaux au lieu-dit Clinchamp pour un montant de 36 966.00 € HT soit 44 359.00€ TTC.

Madame Le Maire précise qu'au BP 2026, il a été voté 78 295 € au 2151 (réseau de voirie), détaillé comme suit :

- 18 295 € ; mise en sécurité des trottoirs du centre bourg
- 40 000 € pour travaux de voirie
- 20 000 € pour la suppression et mise en conformité des places de parking aux abords des passages piétons.

A ce jour seuls, les travaux de mise en sécurité des trottoirs ont été effectués et réglés pour un montant total de 18 087.35 €, les autres factures de voirie (peintures au sol etc…) étant passées en fonctionnement.

Madame le Maire demande au conseil de se prononcer sur le devis de 44 359 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité
➢ **AUTORISE** le maire à signer le devis de 44 359 € et tous les documents afférents à ce dossier.

La Maire, BOISNARD Véronique

Le secrétaire de séance, CADIEU Stéphane